



BOSCHAT LAVEIX

DIVISION CHANTIERS

Crédits photographiques © Clotilde AUDROING-PHILIPPE

IFISt de Caen - Architecte Mr XX

SOLUTIONS DESENFUMAGE

EDITO

Contrairement à un feu à l'air libre où la fumée et la chaleur se diffusent librement dans l'atmosphère, avec un incendie dans un bâtiment, la fumée et la chaleur dégagées restent confinées à l'intérieur des locaux.



Le désenfumage, qu'il soit naturel ou mécanique, consiste à évacuer une partie des fumées produites par l'incendie en créant une hauteur d'air libre sous la couche de fumée dans le but de :

- Faciliter l'évacuation des occupants.
- Limiter la propagation de l'incendie.
- Limiter l'augmentation de température à l'intérieur des locaux.
- Permettre l'accès des locaux aux pompiers.

Les fumées ont toujours tendance à s'accumuler en hauteur, c'est pourquoi leur évacuation sera toujours assurée en partie haute du local ou de la circulation par l'installation de :

- Ouvrants en façade
- Exutoires (en toiture)
- Bouches (raccordées à des conduits)

Afin de pouvoir répondre aux différentes exigences du désenfumage, BOSCHAT-LAVEIX a créé une entité spécifiquement dédiée à cette activité.

Notre équipe vous accompagne dans la réussite de vos chantiers en mettant à votre disposition un bureau d'études, des techniciens spécialisés et un réseau de poseurs agréés formés pour la mise en œuvre des produits.

Le désenfumage répond à des normes et des spécificités qu'il faut maîtriser pour répondre efficacement aux différents besoins. Nos compétences nous permettent de répondre aux exigences des prescripteurs, des clients, en vous accompagnant auprès des maîtres d'ouvrages et des donneurs d'ordre.

La sécurité est l'affaire de tous.

N'hésitez pas à nous contacter, nous trouverons la solution adaptée à vos besoins.

Franck LAUMAS

Directeur DIVISION **CHANTIER**



BUREAU D'ÉTUDES



SUIVI DE CHANTIER



SERVICE POSE



DIVISION CHANTIER

- 3 000 000 d'euros de chiffre d'affaires.
- 23 collaborateurs.
 - Bureau d'études, R&D
 - Commerciaux itinérants,
 - Conseillers sédentaires spécialisés en désenfumage, automatisme, contrôle d'accès & verrouillage, interphonie, portes métalliques,
 - 1 atelier de montage de cylindres,
 - 1 atelier de fabrication sur-mesure,
 - 1 réseau de poseurs sur l'ensemble de la France.

Ils nous font confiance : OUEST ALU, SOFRADI, ATLANTIQUE OUVERTURES...

LE CONSEIL

Notre bureau d'études spécialisé maîtrise parfaitement le cadre légal et technique inhérent aux systèmes de désenfumage. Il peut assurer pour vous l'interface avec le bureau d'études de votre client ou l'architecte et réaliser le suivi du chantier de A à Z.

QUE DIT LA LOI ?

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) :

• **Bâtiments de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} catégorie, doivent être désenfumés :**

- les établissements de plus de 100 m² en sous-sol,
- les établissements de plus de 300 m² en rez-de-chaussée et en étage,
- les locaux aveugles (sans ouverture sur l'extérieur) de plus de 100 m².

Textes applicables :

- Arrêté du 25 juin 1980 modifié par l'arrêté du 22 mars 2004 (JO du 1er avril 2004)
- IT246 pour locaux / compartiments et IT263 pour Atrium
- Normes : EN 12101-2, NF S 61-9XX dont particulièrement NF S 61-937-1 et NF S 61-932

• **Bâtiments de 5^{ème} catégorie (petits établissements), doivent être désenfumés :**

- les salles en rez-de-chaussée et en étage de plus de 300 m²,
- les salles en sous-sol de plus de 100 m².

Textes applicables :

- Arrêté du 25 juin 1980 modifié par l'arrêté du 22 juin 1990 – Dispositions particulières pour ERP de 5^{ème} catégorie (petits établissements) : Art. PE 13.
- Normes : EN 12101-2, NF S 61-9XX dont particulièrement NF S 61-937-1 et NF S 61-932

Les exutoires et ouvrants doivent être conformes à la norme NF EN 12101-2 (dont classe SL 250 minimum pour altitude inférieure à 400 m ou SL 500 minimum pour altitude comprise entre 400 et 800 m).

Attention : bien vérifier les règles des articles DF et autres textes applicables en fonction du type d'ERP concerné.

Dans la plupart des locaux, il est obligatoire d'installer un exutoire minimum pour 300 m², sachant que la surface utile d'évacuation doit être égale à 1/200^{ème} fois la surface au sol des locaux.

ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX (EIC)

Doivent être désenfumés :

- les locaux de plus de 100 m² en sous-sol
- les locaux de plus de 300 m² en rez-de-chaussée et en étage
- les locaux aveugles (sans ouverture sur l'extérieur) de plus de 100 m²
- tous les compartiments dans les bâtiments dont le plancher du dernier niveau est à plus de 8m du sol

Textes applicables :

- Décret N°92332 du 31 mars 1992 modifié, arrêté du 5 août 1992 modifié, circulaire DRT 95 07 du 14 avril 1995.
- IT246 pour locaux / compartiments et IT263 pour Atrium
- Normes : EN 12101-2, NF S 61-9XX dont particulièrement NF S 61-937-1 et NF S 61-932

Les exutoires et ouvrants doivent être conformes à la norme NF EN 12101-2 (dont classe SL 250 minimum pour altitude inférieure à 400 m ou SL 500 minimum pour altitude comprise entre 400 et 800 m).

Il est obligatoire d'installer un exutoire minimum pour 300 m², sachant que la surface utile d'évacuation doit être égale à 1/200^{ème} fois la surface au sol des locaux.

BÂTIMENTS D'HABITATION COLLECTIF

• **Bâtiments de 2^{ème} famille et 3^{ème} famille A :**

- en partie haute de l'étage, la cage d'escalier doit comporter un dispositif fermé en temps normal permettant, en cas d'incendie, une ouverture d'un mètre carré au moins assurant l'évacuation des fumées. Le dispositif peut être horizontal ou vertical (1 m² de SGO en TOITURE ou 1 m² de SLC en FACADE avec, en partie basse, 1 m² de SLC (amenées d'air)).

• **Bâtiments de 3^{ème} famille B et 4^{ème} famille :**

- la cage d'escalier doit comporter un dispositif horizontal permettant, en cas d'incendie, une ouverture d'un mètre carré au moins assurant l'évacuation des fumées. Sauf si la cage d'escalier est à l'air libre sur au moins 50% de sa surface sur toute la longueur.

Textes applicables :

- Arrêté du 31 janvier 1986 (JO du 5 mars 1986) et du 18 août 1986 (JO du 20 septembre 1986 du Code de la construction et de l'habitation.

Les exutoires et ouvrants doivent être marqués CE, ce qui correspond à une conformité avec la norme NF EN 12101-2.

LOCAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC

Ces locaux ne doivent pas nécessairement être désenfumés, sauf les cas prévus par le règlement de sécurité. Dans ce cas d'autres règles et notamment le Code du travail peut s'appliquer.

LES SOLUTIONS

EN FOURNITURE SEULE
OU EN FOURNITURE ET POSE



Parc Expo - Rouen - VENTILIGHT - © Atelier Féré et Frechon architectes
ADP Roissy Charles de Gaulles - France - CERTICIEL toile isole - ©Architecte X

EXUTOIRES DE FUMÉES EN TOITURE

MÉCANISMES INVISIBLES

Totalement intégrés dans les profils sans mécanismes apparents (vérins et/ou verrous).

1 VANTAIL : VENTIBAIE OF

- Ouverture / fermeture pneumatique.
- Ouverture / fermeture électrique.

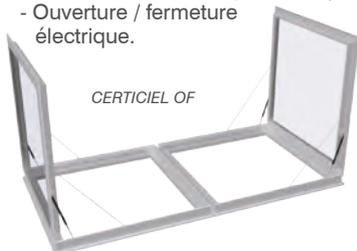
VENTIBAIE OF



2 VANTAUX : CERTICIEL OF

- Ouverture / fermeture pneumatique.
- Ouverture / fermeture électrique.

CERTICIEL OF



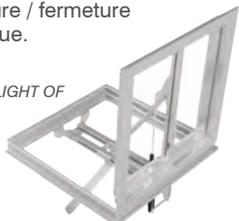
Musée des Confluences - Lyon - VENTILIGHT / CERTILIGHT - ©Coop Himmelb(L)Au

MÉCANISMES APPARENTS (posés en appliques).

1 VANTAIL : VENTILIGHT OF

- Ouverture / fermeture pneumatique.
- Ouverture / fermeture électrique.

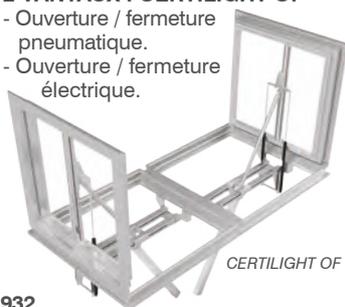
VENTILIGHT OF



2 VANTAUX : CERTILIGHT OF

- Ouverture / fermeture pneumatique.
- Ouverture / fermeture électrique.

CERTILIGHT OF



Musée Unterlinden - Colmar - Certilight MH - ©Herzog et de Meuron

SYSTEMES DE COMMANDE – NF S 61932

- Liaisons mécaniques par câbles.
- Liaisons pneumatiques.
- Liaisons électriques.

PENSEZ-Y

Nous tenons une fiche d'AIDE AU CHIFFRAGE à votre disposition.



Centre de maintenance METTIS - Metz - OTF (façade double-peau) - ©Denu et Paradon architectes



Château de Vincennes - Exubaie MH

OUVRANTS DE FAÇADE

MÉCANISMES INVISIBLES

Totalement intégrés dans les profils sans mécanismes apparents (vérins et/ou verrous).

EXUBAIE / EXUBAIE V2

- Ouverture / fermeture mécanique.
- Ouverture / fermeture pneumatique.
- Ouverture / fermeture électrique.
- Ouverture seule électromagnétique.
- Ouverture seule pneumatique.



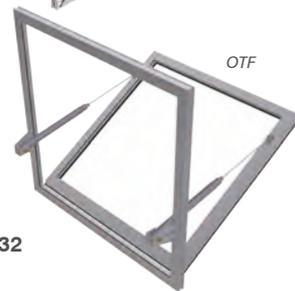
EXUBAIE

MÉCANISMES APPARENTS

(posés en appliques).

OTF

- Ouverture / fermeture mécanique.
- Ouverture / fermeture pneumatique.
- Ouverture / fermeture électrique.



OTF

SYSTEMES DE COMMANDE - NF S 61932

- Liaisons mécaniques par câbles
- Liaisons pneumatiques
- Liaisons électriques

NOTRE PARTENAIRE EN QUELQUES MOTS

Société française reconnue pour son expertise en désenfumage naturel et en gestion énergétique, appartenant au groupe mondial ADEXSI. 155 personnes dont 90 sur le site d'Héricourt (70) produisent 60 000 appareils par an dont 16 000 sur le site d'Héricourt. Certification APSAD I17 F17.



LE SERVICE POSE

Notre équipe de pose intégrée ou notre réseau de poseurs partenaires sur l'ensemble de la France peut réaliser vos installations clés en main en vous garantissant le respect des obligations spécifiques à la pose de systèmes de désenfumage.

PROCES VERBAL D'INSTALLATION

Pour tous les équipements que nous posons pour vous, nous vous fournissons les procès-verbaux d'essais de conformité aux normes de systèmes de sécurité incendie.

OBLIGATIONS RELATIVES A L'INSTALLATION ET A LA MAINTENANCE

Normes de la série NF S 61-93X, dont notamment :

- NFS – 61 932 : règles d'installation
- NFS – 61 933 : règles d'exploitation et de maintenance
- NFS – 61 937 : dispositifs actionnés de Sécurité (D.A.S) des exutoires de fumées
- NFS – 61 938 : dispositifs de commande manuelle (D.C.M.), dispositifs de commandes manuelles regroupées (D.C.M.R.), dispositifs de commande avec signalisation (D.C.S.), dispositifs adaptateurs de commande (D.A.C.).



Crédits photographiques © Clotilde AUDRONG-PHILIPPE

**UNE ÉQUIPE DÉDIÉE
POUR MENER À BIEN VOS PROJETS**



**UNE EXPERTISE POUR VOUS CONSEILLER
LES SOLUTIONS LES MIEUX ADAPTEES À VOS CHANTIERS
et jouer un rôle d'interface entre vous, les bureaux d'études
et les architectes.**

DIVISION **CHANTIER**

34 rue du Bois Briand
44300 NANTES

Tel : 02 40 52 56 55

Fax : 01 46 52 51 85

Email : chantier@boschat-laveix.com

WWW.BOSCHAT-LAVEIX.COM